

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 114-04-96(09)
SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS
D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ
DE FRELIGHSBURG**

Veillez prendre avis que le 3 octobre 2016 lors de la tenue d'une séance ordinaire, le conseil de la Municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement 114-04-96(09).

Le règlement 114-04-96(09) a pour but de modifier la section 2.5 frais exigibles, en vertu d'une demande d'émission d'un permis portant sur l'affichage situé à l'intérieur du noyau villageois jusqu'à la révision du règlement de zonage 124-2010 et remplacer les numéros des règlements de zonage et de lotissement;

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE



Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière